

## **Compte rendu de la réunion du 21 JUILLET 2020**

**Présents :** Dominique BACCIOCHI, sylvie BEDECARRATS, Jean-François BOURSE, Pierrette CANAL, Julien CHAINET-VILA, Rémi ESTEVEZ, Marie-Odile MONTEIL, Rosario SANCHEZ-ALBOR, Alain VIGUIER.

**Excusés :** Maud FERRAL, Mathieu LAURENS, Angélique POUCHAUDON, Jean-Louis REDONNET, Evelyne RIMAILHO, Sylvie SEITZ, Françoise SORRAING, Marion VIADERE.

**Secrétaire de séance :** Marie-Odile MONTEIL

En préambule Jean-François BOURSE nous fait part de sa décision de démissionner de la présidence de l'association qu'il occupe depuis 2012, tout en restant fidèle à nos réunions et investi dans nos actions.

La prochaine réunion, limitée au bureau de l'association, sera donc consacrée à un bilan de nos actions, celles qui ont abouti, celles qui ne se sont pas concrétisées et pourquoi. Nous déterminerons aussi nos objectifs afin de nous rendre plus efficaces.

### **1- DISCUSSION SUR LE DEVENIR DE L'ASSOCIATION**

Nous avons des lignes d'action bien définies :

- Lutter contre la désertification médicale
- Améliorer les relations Ville- EHPAD -Hôpital
- Être un interlocuteur privilégié de l'ARS

### **1 – Lutter contre la désertification médicale**

Nous avons mis en place les soirées d'accueil pour les étudiants en santé : travail de longue haleine pour valoriser et faire connaître notre territoire aux jeunes professionnels. La 5<sup>ème</sup> édition a été annulée en raison de la pandémie de Covid 19. C'est une organisation chronophage mais qui est maintenant rodée et sera déléguée à un petit groupe de responsables.

### **2 – Relations Ville- EHPAD -Hôpital**

Elles sont à priori catastrophiques, inexistantes : barrage au niveau de l'infirmier d'accueil et d'orientation des urgences, appels téléphoniques réitérés de la part des médecins de ville pour faire admettre un patient (perte de temps), ordonnances de sortie des patients sans lien avec les ordonnances d'entrée et sans explication, (un document existe, voir avec la pharmacie hospitalière). La Commission Ville-Hôpital mise en place par ce dernier dont certaines réunions avaient été consacrées à l'hébergement des étudiants, n'existe plus. Il n'y a aucun contact, aucune réunion. Les discussions entre professionnels sont très compliquées : seules celles entre des personnes ayant des liens privés amicaux sont possibles...

### **3 – Lien avec l'ARS**

Pas ou peu de contact.

Lors de la pandémie, pas de soutien de l'ARS, à l'inverse de la Faculté de médecine et de l'ordre des médecins qui étaient à l'écoute et présents.

## **2- REFLEXIONS ET CONSTATATIONS**

- Un ou plusieurs représentants du Centre Hospitalier et de l'association St-Go santé 2020 seraient indispensables lors de nos réunions.
- Limiter nos invitations aux autres associations qui œuvrent dans le secteur médico-social, mais pourquoi ne pas intervenir lors de leurs propres réunions pour leur présenter un projet en rapport avec leurs objectifs afin de créer du lien ?
- Mettre en place de petits groupes responsables chacun d'une commission qui rendront compte brièvement de l'avancée de ces commissions en début de chaque réunion.
- Améliorer l'information aux usagers pour rendre notre association plus visible aux yeux des habitants du territoire.
- Concernant les relations ville-Hôpital, le patient envoyé par un médecin de ville arrive au CH avec une lettre concise explicative. A la sortie du patient, personne ne joint le médecin traitant, quelquefois l'assistante sociale... pourtant le passage à l'Hôpital n'est qu'un passage alors que l'équipe qui suit ce patient (médecin traitant, Kiné, Infirmier...) est en rapport constant avec lui...Comment peut-on créer un espace de recherches visant à améliorer les relations Ville-Hôpital ? dans un premier temps se limiter à un service d'hospitalisation puis l'étendre ensuite aux autres services du CHCP. La gériatrie serait une belle porte d'entrée. Jean-François Bourse se charge de contacter les

5 gériatres du CHCP pour savoir s'ils seraient d'accord pour participer à une réunion. Il devrait aussi contacter Julie BONNET, pharmacienne hospitalière, au sujet de la conciliation médicamenteuse. *La conciliation médicamenteuse consiste, lors de l'entrée d'un patient à l'hôpital, à prendre en compte, en vue d'établir une nouvelle prescription hospitalière, toutes les informations sur les médicaments que le patient prend à son domicile avec appel au pharmacien de ville et au médecin traitant si besoin. En sortie d'hospitalisation, toutes les informations de sortie sont transmises par une lettre de liaison comportant un volet médicaments au médecin traitant, ainsi qu'au patient qui doit en informer son pharmacien de ville et par sécurité, la pharmacie hospitalière se charge d'envoyer les mêmes informations à la pharmacie de ville.*

### 3- ETUDE AVEC LES SOCIOLOGUES

Des étudiants en master II de sociologie et des chercheurs du CERTOP de Tarbes (Unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université Toulouse – Jean Jaurès et de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier) dont Isabelle BAZET et Philippe MARRAST ont pour projet de réaliser une enquête sur le soin en Comminges. Nous devrions pouvoir les rencontrer prochainement par l'intermédiaire de Rosario SANCHEZ-ALBOR.

### **Prochaine réunion restreinte au bureau**

**Mardi 15 septembre 2020**  
**à 20H30 au Régent**

#### **L'ORDRE DU JOUR sera consacré à :**

- Déterminer les objectifs de l'association
- Revoir les statuts

Fait à Saint-Gaudens, le 20/08/2020

**Le Président,**

**Jean-François BOURSE**